

BNP Paribas met en place un dispositif d'aide pour les agriculteurs

© 27/10/2003 |  Terre-net Média

La banque BNP Paribas a annoncé lundi qu'elle mettrait en place un programme d'enveloppes de prêts adaptées pour ses clients agriculteurs et éleveurs qui font face à des difficultés avérées à cause de la sécheresse de l'été dernier.

Ces enveloppes, d'une durée suffisante pour être couvertes par les prochaines récoltes (de 18 à 24 mois) et d'un montant maximum unitaire de 10.000 euros, bénéficieront de conditions de taux préférentielles (2,80 et 2,60% pour les jeunes agriculteurs), souligne la BNP Paribas dans un communiqué.

Ce programme intervient en complément des aides gouvernementales et des mesures prises par les agences BNP Paribas visant à soutenir la déficience provisoire des trésoreries de certaines exploitations, voire en reportant des échéances de prêt à moyen terme.

